

Points clefs : ce que vous devez faire

OBJECTIFS

- **Bien connaître** le dispositif légal et réglementaire anti blanchiment et ses applications concrètes aux professionnels de l'immobilier
- **Permettre** aux professionnels de l'immobilier d'apprécier en fonction de l'opération envisagée le degré de risque de blanchiment et s'en prémunir
- **Faciliter** la mise en place des procédures internes

NIVEAU & PUBLIC

SPÉCIALISATION

Tous professionnels de l'immobilier, agents immobiliers, négociateurs de la vente intervenant auprès d'une clientèle française ou étrangère pour des transactions immobilières et l'administration des biens.

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 8 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Formateur : Professionnel expérimenté en droit immobilier

Validé par le Bureau de la Commission Formation FNAIM

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 320 € HT

PROGRAMME

PRÉAMBULE

- Actualité du sujet, analyse des rapports officiels récents
- Synthèse d'informations chiffrées et statistiques
- Dimension nationale et internationale de la lutte contre le blanchiment d'argent
- Qui est concerné ?

I - CADRE JURIDIQUE DU DISPOSITIF

- Les textes : Loi Hoguet - Code Monétaire et financier et Directive Européenne.
- Les organes : TRACFIN, Cellule de Renseignement Nationale : Rôle, mission, pouvoirs, partenariat avec les professionnels ; GAFI, Groupement d'Actions Financières

II - BLANCHIMENT DE CAPITAUX

- Définition - élargissement du champ d'application - activités concernées
- Qu'est-ce que le soupçon ? Notion – Typologie
- Le soupçon de fraude fiscale
- La relation d'affaires : Définition, devenir
- Gel des avoirs, Confidentialité - Garantie

III - DÉCLARATION DE SOUPÇON

- Caractère obligatoire : Forme, Contenu
- Cas particuliers des cas de fraude fiscale
- Conséquences de la déclaration de soupçon
- Protection du déclarant
- Illustrations de l'application aux professionnels de l'immobilier

IV - LES OBLIGATIONS DE VIGILANCES

- Connaissance de la clientèle : comment procéder ?
- Bénéficiaire effectif
- L'analyse du risque
- Rôle du mandataire

V - LES PROCÉDURES INTERNES

- Cartographie des risques – Analyse
- Formation et information du personnel
- Formulaire internes : Gestion, Suivi
- Conservation des documents

VI - RISQUES CONTRÔLES SANCTIONS

- DGCCRF-Contrôle des procédures internes
- Commission Nationale des sanctions : Rôle, pouvoirs, les condamnations prononcées
- Le délit pénal de blanchiment : Risque de complicité
- Responsabilité des professionnels

VII - CAS PRATIQUES LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DANS L'IMMOBILIER

- Application aux professionnels de l'immobilier de la législation en matière de lutte contre le blanchiment : décisions
- Typologie particulière au blanchiment en matière d'opérations immobilières
- Jurisprudence et recommandations en la matière